



FACULTÉ DE DROIT, en partenariat avec l'**IAE School of Management**

**REGLEMENT DE SCOLARITE ET D'EXAMENS
DU PARCOURS **DROIT ET FINANCE**
DE LA LICENCE MENTION DROIT**

ANNEE 2023-2024

Vu le Code de l'Éducation, notamment son article L. 713-9 ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;

Vu les statuts de la Faculté de droit ;

Vu la Charte des examens de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 16 juin 2023 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 27 juin 2023.

Observation : Le présent règlement est applicable à tous les étudiants de licence, à compter de la rentrée universitaire 2023-2024.

Dans toute correspondance avec l'administration et les enseignants, seuls les courriers envoyés par le biais de l'adresse électronique institutionnelle (prenom.nom@univ-lyon3.fr) font foi.

Article 1. Champ d'application

Le présent règlement général s'applique aux étudiants admis dans le parcours Droit et Finance comme suite à leur admission dans le parcours Droit via la plateforme Parcoursup et leur sélection en vue d'intégrer ledit parcours à condition qu'ils soient régulièrement inscrits au sein de l'Université Jean Moulin Lyon III.

Article 2. Présentation du parcours.

Le parcours Droit et Finance est un parcours bi-disciplinaire (Droit et Gestion) permettant l'obtention du diplôme de Licence mention Droit.

Au cours de chaque année, les étudiants suivent les enseignements de la majeure Droit et ceux de la mineure Finance.

Le détail des enseignements est disponible dans les tableaux des modalités de contrôle des connaissances et des compétences qui closent le présent.

Article 3. Règlement d'examen.

Les étudiants inscrits dans le parcours Droit et Finance sont soumis au règlement d'examen du parcours Droit, sous réserve des dispositions qui suivent.

Article 4. Réorientation.

Les étudiant régulièrement inscrits dans le parcours Droit et Finance peuvent, au terme de la première année et de droit, se réorienter vers la Licence mention Gestion.

Les étudiant régulièrement inscrits dans la Licence mention Gestion qui ont suivi la mineure Droit peuvent, au terme de la première année et de droit, se réorienter dans le parcours Droit ou dans le parcours Droit et Finance.

Toute autre réorientation doit être soumise à l'avis de la Commission pédagogique compétente après que le candidat a soumis une candidature dans les formes et délais communiqués en temps utile par le service de la Licence.

Article 5. Contrôle des connaissances et compétences.

Les enseignements dispensés dans le parcours Droit et Finance sont évalués suivant les modalités déterminés par les tableaux qui closent le présent.

Parcours Droit et Finance 1^{ère} année

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session normale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Majeure					40 ECTS	Épreuve de 3h de culture juridique fondamentale portant sur chacune des matières donnant lieu à un examen terminal.
Unité fondamentale					32 ECTS	
Introduction générale au droit	24h		3	3	Écrit anticipé	
		7h30	0			
Droit civil	72h		7	11	Écrit annuel de 3h	
		30h	4			
Droit constitutionnel	72h		7	11	Écrit annuel de 3h	
		30h	4			
Histoire du droit	72h		7	7	Écrit annuel de 3h (si TD suivis) ou de 2h (pour les parcours ne comprenant pas la matière en TD)	
Unité transversale					8 ECTS	
Anglais juridique	33h			4	QCM annuel 1h30	
Maîtrise de l'information		1h30		2	Note de participation	
Outils numériques et Projet personnel et professionnel	2h			2	Note de participation	

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure du semestre 1				10 ECTS		Sans objet
Comptabilité 1	24h		3	5	Contrôle continu	
		15h	2			
Business Game	12h		2	3	Contrôle continu	
		12h	1			
Théorie des organisations	12h		1	2	Contrôle continu	
		9h	1			

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure du semestre 2				10 ECTS		Sans objet
Comptabilité 2	24h		3	5	Contrôle continu	
		15h	2			
Management stratégique	12h		1	2	Contrôle continu	
		9h	1			
Analyse et statistique pour la gestion	12h		2	3	Contrôle continu	
		9h	1			

Parcours Droit et Finance 2^{ème} année

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Majeure					40 ECTS	Grand écrit de 4h portant sur l'ensemble des matières donnant lieu à un examen terminal
Unité fondamentale					32 ECTS	
Droit civil	72h		7	11	Ecrit annuel de 3h	
		30h	4		Contrôle continu annuel	
Droit administratif	72h		7	11	Ecrit annuel de 3h	
		30h	4		Contrôle continu annuel	
Droit pénal	72h		7	10	Ecrit annuel de 3h	
		15h ateliers	3		Contrôle continu annuel	
Unité transversale					8 ECTS	
Anglais juridique	21h		3	6	Contrôle continu	
		21h	3			
Maîtrise de l'information			1	2	Note de participation	

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure du semestre 1				10 ECTS		
Analyse financière 1	24h		3	4	Contrôle continu	Écrit annuel 2h
		15h	1			
Comptabilité 3	12h		2	3	Contrôle continu	
		9h	1			
Droit des affaires	24h			3	Écrit annuel 2h	

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure du semestre 2				10 ECTS		
Analyse financière 2	24h		3	5	Contrôle continu	Écrit annuel 2h
		12h	2			
Droit des affaires	24h			2	Écrit annuel 2h	

Droit et Finance 3^{ème} année

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session initiale et de remplacement)	Seconde chance	
	CM	TD					
Majeure					40 ECTS	Grand oral de 20 minutes portant sur toutes les matières donnant lieu à un examen terminal.	
Unité fondamentale					32 ECTS		
Droit civil	60h		6	6	Écrit de 2h Écrit de 3h si choisie en TD		
Droit des sociétés	60h		6	6	Écrit de 2h Écrit de 3h si choisie en TD		
Droit du travail	60h		6	6	Écrit de 2h Écrit de 3h si choisie en TD		
Procédure civile	30h		3	3	Écrit semestriel de 2h		
Introduction au droit privé international	30h		3	3	Écrit semestriel de 2h		
Deux TD au choix							
Droit civil		30h	4	4+4	Contrôle continu semestriel		
Droit des sociétés		30h	4				
Droit du travail		30h	4				
Unité transversale					8 ECTS		
Anglais juridique	21h		6	6	Contrôle continu semestriel		
		21h					

Projet Personnel et Professionnel	2h		2	2	Note de participation	
-----------------------------------	----	--	---	---	-----------------------	--

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure du semestre 1				10 ECTS		
Droit fiscal	24h		2	4	Écrit 3h	Écrit annuel 3h
		15h	2			
Évaluation des entreprises 1	12h		2	3	Contrôle continu	
		8h	1			
Audit financier et audit interne 1	12h		2	3	Contrôle continu	
		8h	1			

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure du semestre 2				10 ECTS		
Droit fiscal	24h		3	4	Écrit 3h	Écrit annuel 3h
		15h	2			
Évaluation des entreprises 2	12h		1	2	Contrôle continu	
		8h	1			
Audit financier et audit interne 2 (Diagnostic financier)	24h		2	4	Contrôle continu	
		12h	2			